



21ème TOURNOI NATIONAL HYPERU CHALLANS 27-28 JUIN 2026



- 1 - Le tournoi se déroulera selon les règles de la FFBaD en vigueur au moment du tournoi complétées par ce règlement. Numéro de dossier du tournoi : 2502473.
- 2 - Le juge-arbitre principal du tournoi sera Jean-Guy VAISSIER et les juges-arbitre adjoints seront Nicolas PETIT et Benoît BILLAUD. Les décisions des juges-arbitres sont sans appel. Les GEO seront David BELETEAU, Alexis SCHMIT et Julien LEGRAS
- 3 - Tout joueur participant au tournoi doit être licencié, les catégories d'âges autorisées sont minimales, cadets, juniors, seniors et vétérans. Il sera fait une vérification des éventuelles sanctions en cours.
- 4 - Tout joueur étranger qui souhaite s'inscrire doit prouver que sa fédération lui permet une telle inscription et qu'il est en règle avec ladite fédération. Ces joueurs sont soumis aux règles fédérales pendant toute la durée du tournoi notamment en ce qui concerne la tenue, la conduite et les catégories d'âge.
- 5 - Les tableaux autorisés sont les suivants : N1 à NC en simple dames ou homme, ou doubles mixtes le samedi, et doubles dames ou hommes le dimanche. 1 seul tableau autorisé le samedi. Le tableau définitif retenu pour chaque joueur sera celui correspondant à sa cote ou à son classement le jour du tirage au sort. Pour les inscriptions « en recherche » sur un tableau de double ou de mixte, le comité d'organisation fera en sorte de trouver un partenaire dans la mesure de ses possibilités. Cette décision sera sans appel. Les organisateurs, en accord avec le JA, composeront les tableaux suivant le CPPH selon l'article 3.2.1.5. : dans un même tableau, le CPPH du mieux classé des participants ne peut pas être de plus de 1000 points supérieur à celui du moins bien classé (règle du +1000). Par exemple, si le joueur le moins bien classé d'un tableau a une cote de 400, alors le tableau ne peut pas inclure un joueur dont la cote serait supérieure à 1400. Cas particulier : si le joueur le moins bien classé du tableau a plus de 1800 points, cette règle ne s'applique pas. L'organisation se réserve le droit de refuser une paire dont l'écart entre les CPPH des partenaires excède 600 points ce qui bloquerait la constitution des tableaux. Le CPPH retenu sera celui du 11 juin 2026.
- 6 - Les tableaux se dérouleront en poules de 3 ou 4 avec deux sortants par poules, puis élimination directe pour les phases finales. Des poules uniques de 5 ou 6 joueurs ou paires pourront également être proposées. La forme du moment (CPPH) sera la règle pour la constitution des tableaux et des poules, la date retenue sera celle du 11 juin 2026.
- 7 - Le nombre de joueurs est limité (environ 450 joueurs sur le week-end). Les inscriptions seront prises dans l'ordre d'arrivée en fonction des tableaux hormis pour les séries 1 et 2 où la priorité sera au classement N, dès lors que les dossiers seront correctement remplis et les engagements réglés. Nous serons peut-être amenés à ne prendre qu'un seul tableau pour un joueur si l'autre tableau est déjà complet. En fonction du nombre d'inscrits, l'organisation pourra mettre une 3ème salle à disposition pour accepter le plus de joueur possible.
- 8 - Les organisateurs se réservent le droit de regrouper, compléter ou modifier les catégories prévues sur le règlement en fonction des inscriptions, en accord avec les juges-arbitres. Une catégorie peut être annulée faute de participants.
- 9 - En cas de forfait après le tirage au sort (14 juin 2026), les droits d'engagements resteront acquis au club organisateur, sauf sur présentation d'un justificatif jugé comme recevable (certificat médical ou justificatif recevable.) Chaque participant inscrit ayant déclaré forfait après cette date devra prévenir le plus tôt possible le club organisateur de sa non-participation et adressera au plus tard dans les 5 jours suivant la compétition les pièces justificatives à la ligue des Pays de Loire de Badminton (forfait@badminton-paysdelaloire.fr). Sans justificatif le licencié s'expose à deux mois de suspension de toute compétition, six mois pour une récidive, suivant le Chap.07.05-2025/1 du guide du badminton.
- 10 - Les droits d'engagement sont de 16€ pour un tableau et 22€ pour deux tableaux. Ils sont exigibles au moment de l'inscription. Ils sont remboursables en cas de désistement notifié avant la date du tirage au sort. Passé ce délai, ils ne sont remboursables qu'en cas de justification par une attestation appropriée.



21ème TOURNOI NATIONAL HYPERU CHALLANS 27-28 JUIN 2026



- 11** - L'échéancier est prévisionnel. Les joueurs seront convoqués 60 min avant le début de leur premier match. Les joueurs doivent se tenir au courant du retard ou de l'avance qu'il y aurait pendant la compétition. Le joueur est le seul responsable s'il est en retard sur le terrain. Les premières convocations du premier tour de chaque journée, seront de 30 min avant le début des matchs, soit 7h30.
- 12** - Les joueurs disposent d'un temps de préparation de 3 mn à l'appel de leur match comprenant le test des volants et la mise en tenue de jeu. Tout joueur non présent sur le terrain 5 mn après l'appel de son match est susceptible d'être déclaré forfait volontaire par le juge arbitre. Le temps de repos minimum entre deux matchs sera de 20 minutes. Il pourra être réduit avec l'accord des intéressés.
- 13** - Les matches se dérouleront en auto-arbitrage. Dans la mesure du possible toutes les finales seront arbitrées, en particulier celles de niveau N.
- 14** - Tout volants touchant un obstacle situé au-dessus du terrain y compris l'infrastructure sera comptés faute pendant un échange et let au service.
- 15** - Les volants sont à la charge des joueurs. En cas de litige, le volant officiel en plume est le volant FORZA S6000 en vente à la salle et le volant en plastique YONEX MAVIS 600 disponible à la table de marque.
- 16** - Une tenue de badminton conforme aux circulaires de la FFBAD est exigée. Les tenues des équipes des comités départementaux, des Liges et de France sont interdites.
- 17** - Les joueurs et les accompagnateurs devront avoir un comportement correct et conforme au code de conduite des joueurs et accompagnateurs.
- 18** - Tout joueur désireux de s'absenter, quelle que soit la situation et la durée de son absence, devra prévenir le juge-arbitre, sous peine d'être forfait volontaire.
- 19** - Le licencié qui reçoit un carton noir se voit remettre par le Juge Arbitre un formulaire exposant les procédures et sanctions auxquelles il s'est exposé selon le règlement disciplinaire fédéral (suivant le Chap.07.04-2025/1 du guide du badminton).
- 20** - L'utilisation de substance et tous moyens destinés à augmenter artificiellement le rendement en vue ou à l'occasion de compétitions et qui peut porter préjudice à l'éthique et à l'intégrité physique et psychique de l'athlète est prohibée. La liste des produits dopants est rendue officielle par le Ministère chargé des sports. Toute personne en possession d'une ordonnance médicale indiquant la prise de médicaments dopant pour le sport devra le signaler au Juge Arbitre avant son premier match.
- 21** - Tout joueur mineur se doit d'être accompagné d'un responsable légal majeur.
- 22** - Les joueurs qui désirent conserver leurs droits à l'image sur les photos prises par l'organisateur, doivent impérativement le signaler à la table de marque dès leurs arrivées dans la salle. Sans cette démarche, leur image pourra être utilisée dans les supports de communication ou réseaux sociaux.
- 23** - Toute participation au tournoi implique l'adoption de tous les articles de ce règlement afin de contribuer à la réussite de ce tournoi.